



Municipalité de Saint-Jacques

OFFRE D'EMPLOI

Animateur ou animatrice de la Maison de la Nouvelle-Acadie

Municipalité de plus de 4 000 habitants, située dans la belle région de Lanaudière, la Municipalité de Saint-Jacques désire recruter une personne dynamique intéressée à rejoindre l'équipe du Service culturel et des Services de proximité à titre d'animateur ou animatrice de la Maison de la Nouvelle-Acadie.

Relevant de la directrice des communications, l'animateur ou l'animatrice effectuera diverses tâches reliées à l'offre d'information touristique et culturelle.

Il ou elle aura, en outre, les fonctions suivantes :

- Assurer les heures d'ouverture de la Maison de la Nouvelle-Acadie ;
- Animer la visite en lien avec les expositions permanente et itinérante ;
- Renseigner sur l'offre touristique et culturelle de Saint-Jacques et les environs ;
- Effectuer du travail clérical pour le Service culturel et les Services de proximité ;
- À l'occasion, assister la technicienne pour le service culturel ;
- Toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

Le candidat ou la candidate doit :

- Étudier dans un domaine relié à l'emploi est un atout (communication, recherche et animation culturelles, histoire, histoire de l'art, muséologie, etc.) ;
- Détenir un permis de conduire valide ;
- Avoir le souci de bien servir la clientèle ;
- Être à l'aise avec le public et faire preuve de jugement ;
- S'exprimer clairement et dans un langage approprié ;
- Faire preuve d'autonomie et avoir un sens développé des responsabilités.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Temps partiel (de la Fête de la Reine à la Fête Nationale), puis temps plein (jusqu'à la Fête du travail), puis temps partiel (jusqu'à l'Action de Grâce) ;
- Horaire temps partiel : au maximum 20 heures par semaine (vendredi au dimanche)
- Horaire temps plein : 35 heures par semaine, du mercredi au dimanche.

CONDITIONS SALARIALES

- 16 \$ de l'heure.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae, à : recrutement@arh.services

ENTRÉE EN FONCTION

Mai 2024

La Municipalité de Saint-Jacques applique un programme d'équité en matière d'emploi.
À compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques.
Seules les personnes retenues seront contactées.